



Piocel 63120 SAUVIAT

**Contrat d'Engagement
PRODUCTEUR - AMAPIEN**

**Produit : Pommes poires
Période du : 2ème semestre 2018**

Le Producteur :

**BODINEAU Laurent
BIOVERGER de PIOCEL
Piocel 63120 SAUVIAT
06 83 58 33 30
contact@bioverger.com**

L'Amapien :

Nom Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Le référent Pommes : Laure Beignon lauredagostino@yahoo.fr 06 63 90 00 35

Contenu du contrat :

- le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu,
- le présent contrat est passé pour la fourniture de **pommes et de poires**,
- il est établi pour une durée de six mois, entre l'amapien et le producteur.

Termes du contrat :

1) La livraison

- Les livraisons ont lieu les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois de 18h30 à 19h30 dans l'ancienne salle de judo.

2) Les modalités de paiement

Les pommes sont à **2,80 €/kg**, par sachet de **3** ou **5 kg** ou **2,60 €/kg** par caisse de **10kg**, payable à l'avance. Paiement par chèque (à l'ordre de **Laurent BODINEAU**) ou en espèces lors de la signature du contrat.

3) La commande

Période du **5 octobre au 28 décembre 2018**.

Date	05/oct.	19/oct.	02/nov.	16/nov.	07/déc.	21/déc.	Quantité	Total
3kg à 8€40								
5kg à 14€00								
10kg à 26€								

Reçuchèque(s) pour un montant de.....euros.

Etabli en trois exemplaires leà.....

Signatures :

Producteur :

Amapien :